

Offre d'emploi

Chargée ou chargé de projet en architecture

Service génie et environnement - Concours no 1433

Sommaire de la fonction

Sous la responsabilité du chef de division – Architecture, la personne titulaire veille à la réalisation des projets qui lui sont confiés en respectant les budgets, les échéanciers, les normes en vigueur ainsi que les orientations stratégiques de la Ville. Elle assure la conception, la coordination technique et administrative, le suivi des travaux et de la mise en service des projets, tout en collaborant étroitement avec les différents services municipaux, les professionnels externes et les partenaires. Les principales responsabilités sont les suivantes :

- Planifier, organiser et gérer les projets de construction, rénovation et entretien des bâtiments municipaux;
- Analyser les besoins, les documenter et en assurer le suivi tout au long du projet;
- Réaliser les avant-projets, études techniques, analyses et rapports requis;
- Concevoir les projets, préparer les plans et devis et coordonner les différentes disciplines;
- Mandater, coordonner et superviser le travail des professionnels externes;
- Préparer les estimations budgétaires, assurer le suivi financier et gérer les appels d'offres;
- Superviser l'exécution des travaux et assurer la mise en service des installations;
- Émettre des avis techniques et conseiller les différents intervenants en lien avec son champ d'expertise;
- Coordonner les demandes d'aide financière liées aux projets;
- Assurer les suivis requis auprès du Service urbanisme, permis et inspection concernant les demandes de permis, les PPCMOI et les dossiers soumis au CCU;
- Collaborer avec le comité d'art public lorsque requis;
- Intégrer aux projets les orientations du conseil municipal et celles découlant des grands chantiers de planification de la Ville;
- Assurer une communication efficace et la circulation de l'information avec les parties prenantes.

Profil de compétences recherchées

- Détenir un diplôme universitaire en architecture, en ingénierie ou dans toute autre discipline jugée pertinente;
- Être membre d'un ordre professionnel reconnu au Québec;
- Posséder un diplôme en gestion de projet (atout);
- Cumuler un minimum de cinq années d'expérience pertinente en gestion de projets;
- Démontrer une solide connaissance multidisciplinaire du domaine de la construction;
- Connaître les lois, règlements et politiques applicables au milieu municipal ainsi qu'au secteur de la construction;
- Maîtriser la suite Microsoft Office;
- Avoir une connaissance générale des logiciels de dessin (ex. : AutoCAD);
- Faire preuve d'excellentes aptitudes en communication, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Posséder de fortes habiletés en planification, en organisation et en gestion des priorités dans un contexte où les échéances sont serrées;
- Démontrer une capacité d'analyse élevée et une aptitude reconnue pour la résolution de problèmes complexes;
- Détenir un permis de conduire valide.



Contrat de 24 mois avec possibilité de prolongation

Conditions salariales

La rémunération sera établie selon l'expérience et la compétence.

Horaire de travail

L'horaire de travail régulier est de 35 heures par semaine. La personne pourrait être appelée, à l'occasion, à travailler en soirée et les fins de semaine.

Début de l'emploi

Mars 2026

**SOUMETTEZ VOTRE CANDIDATURE : RIMOUSKI.CA/EMPLOIS
AVANT 16 H 30 LE 16 FÉVRIER 2026**

